

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 17 (1879)
Heft: 49

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-185425>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

jeunes voisins un seul mot ayant rapport n auxi femmes, ni à l'amour.

Et je m'en allai en me disant : « Que seront ces hommes-là à cinquante ans ? — Quand on n'a pas un peu trop dans la jeunesse, on court grand risque de n'avoir pas assez dans l'âge mûr. — Le jeune homme trop sage sera un vieillard bien sec et bien dur. »

« *Amo in adolescent quod resecari possit* , — dit un ancien. — J'aime une jeunesse luxuriante où il y ait à émonder. »

Bambioulès.

Onna fenna qu'avâi on hommo gaillâ soulon, étai z'ua onna né lo rappertsî pè lo cabaret et dè bio savâi que lo gaillâ n'étai pas tant content et que mormottâvè ein s'en alleint découté son majo.

— Qu'avâ-tou fauta dè mè veni queri, tsanra dè bedouma, se fasâi à sa fenna, que cein ne fâ rein que dè no mettrè pè la leinga dâi dzein !

— Coumeint, bedouma ! se repond la jaqueline ; demeindze, te ne t'és reduit què delon ; d'avant-hiai te n'és reintrâ què hiai ; et sta né te ne sariâ revenu què déman se n'iro pas vegrâ tè vouâiti.

— Te m'eimbéte !

On hommo destrâ pourro avâi 'na beinda d'enfants. On dzo que n'avâi quasu rein à lâo bailli à medzi, lâo fe : « Baillo on crutz à ti clliâo qu'âodront sè cutsi sein soupa. »

Ma fâi coumeint l'étai la faire lo leindéman, on crutz étai 'na boune affére, et l'alliront ti sè mettrè sur la pailliésse avoué lo crutz ein guise dè soupa. — Mâ lo leindéman matin, lo pére qu'avâi fauta dè cé ardzeint lâo fâ : Ora n'est pas question, clliâo que vollont dédjonnâ dussont payi on crutz, et lè pourro z'infants qu'aviont lo casaquin vouâisu, ont dû aboulâ la mounia, que cein a dû férè mau ào vilho, kâ vo sédè : Bailli et rebailli fâ mau ào veintro.

Onna fenna que ne vâo pas que sâi de d'êtrè trâo vilhie.

On vilho cocardier dè 60 ans avâi mariâ 'na djeina gaupa, que cein fasâi on pâ mau assorti. Portant d'à premi, l'allâvè prâo bin, mâ ein après, ne sé pas se la gaupa trovâvè se n'hommo trâo vilho, mâ tantiâ que stusse étai dzalâo qu'on diablo et que commeinçâ à bailli dâi dédzallâïes à sa pernetta, que porta pliente ào dzudzo dé pé.

Quand l'est que sont z'u po paraîtrè, la climène pliorâvè coumeint on vé et catsivè sa frimousse dein son motchâo dè catsetta, que cein fasâi mau bin dè la vairé.

— N'ai-vo pas vergogne, se fe lo dzudzo ào vilho renitant dè dinsè traitâ 'na pourra djeinna fenna dè 25 ans ?

— Pas onco, monsu lo dzudzo, se fe la gail-larda ein sè léveint, y'ein é pî z'u 24 à la St-Metsi.

Et le sè rachitè po sè remettrè à remâofâ dein son motchâo.

Nous empruntons à un voyage intéressant de *Marseille à Sanghaï et Yedo*, qui vient de paraître à Paris, un tableau pittoresque de la façon dont les Chinois entendent l'habillement :

Le Chinois ne sait supporter ni le froid, ni la chaleur. Prenez-le au mois de juillet, il est tout nu. Quand viennent les premières fraîcheurs, il met un vêtement. Quinze jours après, il en ajoute un autre, et ainsi de suite ; si bien qu'au mois de janvier il se trouve matelassé à l'épreuve de la balle.

Arrivé au printemps, il ôte la robe de dessus ; mais son logis (s'il en a un) est très restreint. Il a besoin de quelques *sapèques* (la menue monnaie du pays). Or, il y a un mont-de-piété, installé dans une tour carrée bâtie en pierre et en briques, c'est-à-dire à l'abri de l'incendie. Le Chinois y porte son habit et en rapporte de quoi manger. Il fait de même la semaine suivante pour le second habit, et ainsi de suite, à mesure que la chaleur augmente, jusqu'à ce qu'il se trouve à l'état de nature. Alors il tâche de regagner des sapèques pour se revêtir à l'automne, et pour recommencer le même manège.

Cueillons encore cet autre renseignement hygiénique sur le baccalauréat chinois :

Cette épreuve qui fonctionne chez nous deux ou trois fois chaque année n'a lieu chez les Chinois que tous les trois ans. Elle se passe dans le *palais des examens*, une des curiosités de Canton. C'est là que se réunissent, à l'époque indiquée, les jeunes Chinois qui concourent pour le grade de bachelier et leurs examinateurs. Il y a 7500 cellules de 2 mètres de long sur 1 mètre de large, qui sont établies à droite et à gauche d'une large chaussée, le long de laquelle circule incessamment un surveillant. Les candidats, soigneusement fouillés, sont enfermés dans leur cellule avec des vivres pour trois jours. Ils ont, pour tout mobilier, une planche pour s'asseoir, et une autre pour écrire ou pour manger.

Bien que le séjour n'y soit pas très prolongé, le confinement, la chaleur, la tension d'esprit font que, lorsqu'au bout des trois jours les officiers proposés à cette fonction viennent recueillir les compositions écrites, ils trouvent toujours morts quelques-uns des candidats. On enfonce alors leur corps dans un trou pratiqué dans la muraille jusqu'à ce que des amis viennent l'enlever. Car en Chine, on peut n'avoir pas d'amis pour vous empêcher de mourir de faim, mais il s'en trouve toujours pour vous enterrer.

Un revenant en bouteille.

La femme d'un vieux paysan de Bulle, nommée Pithou, étant venue à mourir, après avoir tourmenté son mari durant tout le temps du mariage, celui-ci la fit enterrer de son mieux. Il était à peine couché, le soir même des funérailles, qu'il entendit tout à coup dans le grenier, au-dessus de sa tête, un roulement interrompu de temps en temps par un bruit sourd et des cris aigus. Croyant que c'était l'âme de sa femme qui revenait pour lui demander des prières, il se mit à trembler de tous ses membres, et enfouit sa tête sous la couverture, mais chaque fois qui la découvrait, il entendait de nouveau le bruit. Il passa la nuit dans des angoisses inexprimables, récitant des *De Profundis*, et recommandant son âme à Dieu, à la bonne Vierge et à tous les Saints.

Le jour ne fut pas plus tôt arrivé que le bruit cessa, Pithou courut chez ses voisins, et leur raconta son effrayante histoire. Tous furent d'avis que c'était l'âme de la défunte qui revenait pour demander des prières, dont elle devait avoir grand besoin, ajoutèrent-ils mentalement.

L'un de ses voisins lui conseilla de mettre au pied du lit une feuille de papier blanc, une plume et un écritoire, afin que l'âme en peine pût écrire ce qu'elle voulait qu'on fit